

Amiens SNES-F.S.U

Amiens, le 20 mars 2022

Mars 2022 - Bulletin n°3

Sommaire :

- Éditorial
- À la une
- Métier
- Catégories
- Dans les départements
- Le SNES-F.S.U dans l'académie

Dans ce numéro :

- L'esprit de Condorcet... 2
- D.H.G : entre effets d'annonce et tambouille 3
- Demander un recours 4
- Au pays des C.P.E... 4
- Psy-EN 5
- Le collège Rosa-Parks se mobilise pour Ena et Dila 6
- Une bienveillance bien sélective... 7
- Triste nouvelle 7
- Travailler mieux pour gagner plus, faire mieux avec moins... 8
- Congrès académique des 7 et 8 avril 2022 à Amiens 8

Mépris grandissant pour les O.S et privatisation larvée de l'Éducation nationale



Des D.H.G communiquées tardivement dans les lycées, un planning des instances académiques qu'on refuse de nous envoyer sous prétexte qu'il serait top secret, des dégradations d'avis non justifiées (CAPA certifiés, C.P.E...), une demande d'audience (sur le déroulé des examens et la situation des enseignants stagiaires) qui demeure sans réponse... Simple

incompétence, urgence permanente à traiter les dossiers, ou véritable mépris pour les organisations syndicales ? Au vu de la flambée des H.S.A au détriment des H.P, ainsi que de celle des effectifs d'élèves par classe en collège (même en REP et REP+), il est fort probable que le rectorat ait jugé bon de ne révéler qu'au fil de l'eau les informations utiles. Une fois n'est pas coutume, l'administration académique ferait bien de prendre exemple sur le ministre Blanquer qui, après l'ibizagate, a jugé bon de mettre un peu d'eau dans son mojito communicationnel, s'adressant directement aux enseignants plutôt que par le biais de journaux payants... Ne nous fourvoyons pas quant à ce mea culpa de circonstance : discrètement, le mois dernier, J.M.B a tout de même mis à la tête du Conseil supérieur des programmes un certain Mark Sherringham, qui prône un retour du christianisme dans les questions éducatives et qui a pris parti pour des établissements privés jugés incompetents par leur rectorat lui-même (ndlr : en juillet 2020, en Bretagne) ! Assurément, on pourra compter sur lui pour stopper l'hémorragie des élèves vers l'enseignement privé... En ce qui concerne l'orientation, c'est déjà « open bar », entre forums privés et « coachs Parcoursup » qui proposent aux parents et élèves des conseils moyennant quelque 180 € ! Ne pas faire de vagues, mais poursuivre malgré tout le travail de sape de l'Éducation nationale tout en continuant de draguer l'électorat droitiste : tel semble être le mantra de notre ministre, œuvrant pour la réélection d'un président-candidat qui ne semble pas craindre l'indécence, arborant tout récemment sweat de commando et barbe de trois jours...

Mais trêve de sarcasme. Nous affirmons notre soutien au peuple ukrainien qui pâtit de la pire manière du retour des heures les plus sombres de l'Histoire. Nous saluons également le courage des Russes qui manifestent pour la paix, bravant l'autoritarisme de leurs dirigeants. Cette actualité doit nous rappeler que la démocratie est un trésor, et qu'elle se nourrit du dialogue et du débat, qu'ils soient syndicaux, politiques, militants.

Coralie TERY

L'esprit de Condorcet...

Nicolas de Condorcet, homme des Lumières, a soutenu toute sa vie les droits des minorités. En dignes héritiers de ce grand défenseur de l'égalité, les enseignants du lycée Condorcet de Méru n'ont pas accepté que leur D.H.G soit, une nouvelle fois, excessivement revue à la baisse...

Dès le 31 janvier, en conseil pédagogique, l'équipe avance ses arguments : voilà 3 ans que l'établissement se bat contre le rectorat, en élevant progressivement la voix, pour offrir à ses élèves le même accès à l'éducation que leurs camarades du département. Le constat, établi par le SNES-F.S.U, est clair : le nombre d'heures accordées par élève au lycée Condorcet de Méru est le plus bas de l'Oise, et le deuxième plus bas de l'académie... Et cette simple donnée chiffrée a des conséquences fortes sur la réalité au quotidien : classes surchargées (39 élèves dans une classe de spécialité anglais en 1^{ère} !), trop peu de dédoublements, la disparition progressive et inexorable de l'A.P, des mesures de sécurité compliquées à respecter...

Le conseil d'administration du 3 février est l'occasion d'expliquer la situation et d'exposer les revendications aux représentants des parents d'élèves, d'autant que les suspensions de séance se multiplient car le proviseur n'a pas envoyé les documents en amont...

Le lendemain, une demande d'audience (la troisième en moins d'un an !) est envoyée au rectorat et, en heure syndicale, l'équipe affiche sa détermination : grève le mercredi 23 et démission des fonctions non enseignantes !

Mardi 22, 20h32, un mail informe le proviseur de la date de l'audience : le 17 mars. Pas dupes de la manœuvre, galvanisés par une lettre de soutien des élèves, les enseignants maintiennent leur mouvement et mobilisent la presse.

Portée par une équipe de syndiqués très investis, la mobilisation ne se relâche pas (distribution aux élèves d'une lettre destinée à leurs parents, devant le lycée, le 3 mars à 17h30 ; menace de boycott des bulletins et des conseils...), ce qui porte ses fruits : l'audience est finalement avancée au jeudi 10 mars, 9h45 !

Écoutés, les enseignants doutent néanmoins d'être entendus.

Troisième jour de grève, après le 23 et le 10, vendredi 11. Une nouvelle fois, un lycée quasiment mort...

Lundi 14, après les cours, les enseignants décident d'occuper le lycée pour la nuit et de faire une nouvelle grève le lendemain. Averti, l'IA-DASEN adjoint se rend sur place et leur propose une audience mardi 15, 9h.



Au terme de celle-ci, le fait d'avoir été qualifiés d'« adultes irresponsables » par l'IA-DASEN et de n'avoir finalement aucune garantie laisse aux enseignants un goût très amer...

En parallèle, un C.T.A se déroule à Amiens, au cours duquel les représentants de la F.S.U, informés de l'issue de l'audience, interviennent pour soutenir les collègues.

Finalement, vers 13h, toute la communauté éducative du lycée est soulagée : la cinquantaine d'heures espérée est octroyée !

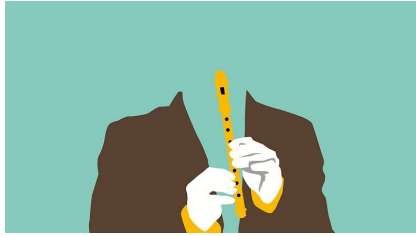
Le SNES-F.S.U a accompagné cette mobilisation exemplaire et tient à féliciter ces enseignants très investis qui ont fini par remporter leur noble combat !

Nicolas BOURDEAUDUCQ

D.H.G : entre effets d'annonce et tambouille académique

Le quinquennat Macron-Blanquer s'achève comme il a commencé : par une casse latente du service public d'éducation à l'échelle nationale mais aussi à travers les arborescences académiques et départementales.

Désintox des effets d'annonce du rectorat



Lors du C.T.A* de janvier, les services rectoraux annonçaient fièrement la création de 13 E.T.P*. Bel effet d'annonce... Or, à la

veille du C.T.A* de mars, nous sommes au regret de constater les coupes dans cette balance créations/suppressions de postes : ce ne sont pas moins de 16 postes qui disparaissent dans les lycées généraux et technologiques, dont 3 postes en E.P.S et 6 en mathématiques ! D'ores et déjà, nous avons dénoncé la suppression de 1 120 H.P*, certes en partie compensées – mais pas de la même façon... – par la création de 687 H.S.A*. La stratégie de l'académie d'Amiens semble être d'isoler un établissement par an pour en élaguer lourdement la dotation... Nous avons soutenu et continuons de soutenir les collègues en lutte qui exigent des moyens décents pour leurs élèves.

La situation ne semble guère plus réjouissante dans les collèges. Par exemple dans l'Aisne, alors que la variation E.T.P* était annoncée comme nulle, il y a finalement 5 suppressions de postes « de plus » que de créations à la rentrée prochaine ! Certes, les E.T.P* annoncés en janvier servent également à la création des postes de stagiaires, mais nous ne pouvons que souligner le caractère trompeur et fallacieux d'une telle communication aux parents, aux élus, aux médias, alors qu'en fin de compte, la balance est négative.

Les maths au cœur de la tempête

Revenons sur ce chiffre : en maths, 6 postes sont supprimés dans les lycées généraux et technologiques de l'académie.

Il était prévisible que la réforme du bac sauce Blanquer entraînerait des suppressions de postes dans les lycées et en particulier en mathématiques. En effet, cette discipline a perdu depuis le début de la réforme 18 % du volume total d'heures enseignées : c'est colossal ! De surcroît, les chiffres parlent d'eux-mêmes : la spécialité maths est majoritairement choisie par des garçons issus de catégories favorisées. La suppression de postes en mathématiques

continuera d'alimenter la désaffection par les lycéennes des études scientifiques ainsi que la difficile féminisation de certains métiers, comme ceux du numérique ou de l'ingénierie. Cet acharnement à détruire l'enseignement des mathématiques se révèle donc en totale contradiction avec les effets d'annonce d'un gouvernement qui n'a cessé de mettre en avant « l'égalité femmes/hommes »...

Certes, les difficultés à recruter sont bien réelles dans certaines disciplines, mais elles sont le fruit de politiques réitérées de casse de l'enseignement public. En outre, il y a toujours plus de candidats que de postes et il pourrait donc être question de mesures exceptionnelles pour faire face à une situation exceptionnelle... en attendant de remédier à celle-ci par une vraie politique de revalorisation du statut et des salaires des fonctionnaires, celle-là même qui était promise par le président Macron lorsqu'il avait déclaré la « guerre » au Covid et qu'il berçait de mots les fonctionnaires alors « en première ligne ». D'autant qu'avec la masterisation, on pourrait estimer que chaque candidat au concours a théoriquement un niveau universitaire supérieur à celui des enseignants quadragénaires et quinquagénaires... Si les aspirants au concours sont refusés par les jurys de CAPES, il pourrait donc être judicieux de mettre en cause les politiques menées depuis des années plutôt que de recalcr purement et simplement les candidats.

SPEA* : le choix du roi...

Nous ne pouvons que déplorer la flambée du nombre de postes spécifiques académiques sur lesquels l'affectation se fait le plus souvent sans barème : encore « 40 créations » de SPEA* cette année... Cette déconcentration des mouvements spécifiques ampute le vivier national d'un nombre croissant de candidatures et, surtout, trop souvent, le profil est un faux prétexte permettant à certains chefs d'établissement et à certains IA-I.P.R de faire fi du mouvement intra-académique en choisissant leur personnel. Les principes d'égalité des droits concernant la mobilité des enseignants du second degré sont largement mis en question par la normalisation de ces pratiques.

*C.T.A : Comité Technique Académique

*E.T.P : Équivalent Temps Plein

*H.P : Heures Postes

*H.S.A : Heures Supplémentaires Annualisées

*SPEA : postes spécifiques académique

Demander un recours

Le 25 février a eu lieu la CAPA de contestation des avis finaux des rendez-vous de carrière des certifiés. Seulement six dossiers ont été étudiés dont un reçu la veille donc impossible à étudier pour les organisations syndicales. Le peu de dossiers présentés à cette CAPA illustre à quel point est dévorante en temps et en énergie cette procédure administrative et combien nombre de collègues préfèrent, du coup, ne pas se lancer dans la démarche. Objectif inavoué de l'institution ? Amer constat en tout cas.

Un des dossiers défendus avec précision par nos élus du SNES-F.S.U a été le seul succès de cette CAPA. Le rectorat a refusé de remonter les avis des cinq autres collègues malgré des arguments réalistes et précis donnés par toutes les organisations syndicales. Les quotas de promovables sont le cadre contraint dans lequel s'opère l'évaluation des collègues, comprise à titre individuel comme un désaveu de leurs pratiques et de leur investissement professionnel. Dès lors, les seules raisons évoquées par l'administration - en dehors « des quotas » et comme pour les justifier - ne peuvent paraître que scandaleuses. Ainsi, un collègue jugé « excellent » au 8ème échelon

à l'item « Maîtriser les savoirs disciplinaires et didactiques » peut tout à fait devenir... « satisfaisant » au 9ème échelon car il est censé progresser au fil de sa pratique (« On n'exige pas le même niveau d'excellence » selon la formulation des I.P.R). C'est donc cela, la reconnaissance de l'institution ? Nos interlocuteurs et interlocutrices oublient que l'avis du recteur lors du 3ème rendez-vous de carrière, déterminant pour l'accès à la hors classe, doit également prendre en compte l'ensemble de la carrière, ou pour citer les textes officiels, « les éléments relatifs au parcours professionnel et au parcours de carrière des personnels ». Selon Mme la secrétaire générale, pas moins de huit ou neuf croix « excellent » sont nécessaires pour prétendre avoir l'avis « excellent ». À la question de savoir combien de collègues voyaient leurs avis progresser d'un rendez-vous de carrière à l'autre, il a été répondu qu'il y avait bien des chiffres mais... qu'ils n'étaient pas connus.

*Les commissaires paritaires du
SNES-F.S.U d'Amiens*

CATÉGORIES

Au pays des C.P.E...

Création de postes

Lors du comité technique académique, la **création de 12 postes de C.P.E** a été actée dont un à titre provisoire. Cela se décompose de la manière suivante : 4 postes dans l'Aisne dont un en REP+, 5 dans l'Oise et 3 dans la Somme dont un à titre provisoire. Le SNES-F.S.U s'est indigné de la création d'un poste spécifique académique au collège Charlemagne de Laon : la formation particulière demandée pour ce poste est que le C.P.E ait en charge la lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaire au sein de la cité éducative...

Vaste programme à réaliser en 35 heures bien sûr ! Un poste spécifique, c'est aussi un poste qui détourne le mouvement car c'est le chef d'établissement qui choisit son C.P.E...

Mouvement inter

Dans l'académie d'Amiens, 407 demandes au total ont été enregistrées. À la rentrée 2022, il y aura 26 entrants et 13 sortants. Quelques informations sur les barres : 14 points pour Amiens, Créteil, Reims et Versailles.

Remontées du terrain

Les personnels de direction, à force de mettre en place les techniques de management du privé, se prennent pour des chefs d'entreprise. « Il faut changer le système, faire bouger les lignes, abolir les archaïsmes... », disent-ils. Et les C.P.E qui n'adhèrent pas seront considérés comme dépassés. Être contraint, quotidiennement, de se remettre en question crée un grand malaise. Alors, plutôt que d'avoir des C.P.E efficaces, les personnels de direction voient se multiplier les arrêts maladie, les services de vie scolaires fermés, les demandes de R.D.V auprès des médecins de prévention départementaux, les saisines des C.H.S.C.T.D... S'ils pariaient sur la qualité du travail de chacun et la coopération de tous, le service rendu aux élèves, aux familles, à l'établissement, serait bien meilleur. Finissons-en de toutes ces injonctions contradictoires et redonnons du sens à notre métier utile au bien commun ! Vive le SNES-F.S.U, qui nous aide au quotidien à lutter contre toutes ces dérives managériales !

Laurence SERGEANT

Psy-EN

À grands pas vers la privatisation et l'adéquationnisme !

L'association des régions de France, dans son « livre blanc », part en campagne pour étendre leurs compétences en matière de politiques scolaires. Elle réclame notamment que leur soit transféré « l'ensemble des moyens relatifs à la compétence d'orientation professionnelle (DRONISEP et C.I.O) ». Pourtant, 3 ans après le transfert aux régions de la responsabilité de l'information régionale, force est de constater qu'elles n'ont pas rempli correctement leur mission.

Le bilan de l'action de notre région, fait par la F.S.U des Hauts-de-France, pointe le mépris des besoins des élèves et des personnels qui les accompagnent, au bénéfice de ceux, immédiats, des entreprises locales, et le glissement du souci de l'information à celui de la promotion, principalement celle des formations privées et de l'apprentissage : <https://amiens.snes.edu/Implication-des-entreprises-et-du-privé-dans-le-travail-d-orientation-aupres.html>.

Des exemples :

- La non reconduction des guides que l'ONISEP éditait sur support papier et distribuait gratuitement aux élèves de 3^{ème} et de terminale ;
- Le choix assumé de passer au « tout dématérialisé », qui ne permet plus aux élèves et à leurs familles d'accéder facilement à l'information ;
- L'absence de l'U.P.J.V au « Salon de l'Étudiant » (prestataire privé choisi désormais par la région pour présenter le Supérieur en janvier à Amiens) tandis que nombre d'organismes de formation privés occupaient le terrain !

Parallèlement, les Psy-EN, mais aussi les professeurs principaux, se retrouvent en grande difficulté, ne disposant plus d'outils d'information fiables, facilement accessibles et correspondant aux demandes et ambitions des élèves. Trouver l'information est devenu un véritable parcours du combattant !

De son côté, le ministère (et le rectorat) fait entrer dans les établissements toujours plus de « partenaires » privés, censés aider les élèves dans l'élaboration de leurs projets d'orientation. Quelles

garanties de neutralité, d'exhaustivité des informations et des conseils dispensés ? Quelles assurances sur le respect de la gratuité quand le M.E.N.J.S lui-même promeut des « organismes à lucrativité limitée » ? Quant à l'expertise de ces intervenants extérieurs élevés au rang de spécialistes, elle est plus que sujette à caution (voir les prétendus tests ou questionnaires présentés, sans validité scientifique mais pétris d'idéologie adéquationniste). Le Printemps de l'orientation, opération de Com' et de promotion d'organismes privés, que le M.E.N.J.S lance pour la 2^{ème} année malgré l'échec de l'an dernier, est un exemple de cette dérive « hors sol » de la politique d'orientation (cf. article de 2021 : <https://www.snes.edu/article/printemps-de-lorientation-une-floraison-sous-ogm-orientation-genetiquement-modifiee/>).

De son côté, l'ONISEP propose aux élèves et aux enseignants des outils sur le projet selon une progression qui se veut rationnelle. Cela ne correspond ni aux besoins des adolescents demandeurs de vrais échanges et de soutien sur la durée, ni à la réalité des modalités de l'élaboration des projets à l'adolescence. C'est la compétence du Psy-EN de mettre en perspective les questions liées aux projections dans l'avenir, au rapport aux savoirs, avec les enjeux personnels, familiaux et sociaux, afin de favoriser l'émancipation. Ils n'ont pas attendu le printemps pour mener ce travail avec les jeunes et les équipes.

Mais marginalisés dans le discours du ministère (qui les met en 2^{ème} ligne derrière les P.P pour l'accompagnement à l'orientation mais les mobilise pour ses actions de com' et celles de la région), recrutés au compte-goutte (sur les 150 Psy-EN de l'académie, 50 sont contractuels et des postes sont restés vacants depuis la rentrée 2021), confrontés dans les C.I.O à des conditions matérielles de travail souvent difficiles, ils se sentent de moins en moins audibles.

La F.S.U a demandé audience sur tous ces sujets au recteur et à la rectrice de région académique.

Catherine BAS

Le collège Rosa-Parks se mobilise pour Ena et Dila

La mobilisation paie.

Le mardi 01 février à midi, s'est tenu un rassemblement d'une centaine de personnes sur le parvis du collège Rosa-Parks, en soutien à la famille Hasani : personnels du collège, collègues du lycée La Hotoie, représentants et représentantes du réseau R.E.S.F (à l'initiative, avec le collège, du Rassemblement), membres de plusieurs organisations syndicales dont le SNES-F.S.U, et personnalités politiques, se sont mobilisés pour que soit levée l'assignation à résidence de Kabir Hasani et pour que soit régularisée la situation administrative de sa famille, ce qui permettra à ses deux filles, Ena et Dila, de ne pas se faire expulser et de poursuivre sereinement leur scolarité à Amiens.

De la minorité gorane, Ragda et Kabir Hasani et leurs deux enfants ont fui le Kosovo en 2015. Leur ancien village est convoité par les Albanais et les Serbes. Un retour au pays les exposerait à des menaces et des représailles. Après deux ans en Suède, la famille Hasani est arrivée en France en avril 2019. Malgré leur situation, la famille Hasani n'a pas eu gain de cause auprès des services de l'immigration et tous leurs recours ont été épuisés.

Ce 16 février, l'assignation à résidence de Kabir a été levée. Plus besoin de pointer chaque jour au commissariat, avec une valise.

Fraternité républicaine !

Menacée d'expulsion, cette famille a plus d'une fois prouvé sa volonté d'intégration : Kabir et Ragda ont fréquenté les cours de l'O.E.P.R.E (dispositif « Ouvrir l'École aux Parents pour la Réussite des Enfants ») au sein du collège. Ils suivent le parcours scolaire de leurs filles et ont œuvré avec l'ensemble des équipes pour la réussite de leurs filles. Par ailleurs, Kabir est très investi dans le bénévolat sur Amiens.

Née en 2007, Dila est en 3^{ème}. Ena, née en 2005 et passée par notre collège, poursuit sa scolarité en seconde au lycée de la Hotoie. Depuis leur arrivée, l'équipe enseignante a vu en elles des élèves très sérieuses. Attentives, organisées, avec une véritable soif d'apprentissage (elles ont appris le suédois en deux ans), Dila et Ena ont réussi à s'intégrer dans leur classe avec une attitude toujours exemplaire. Ces deux jeunes filles ont d'autant plus de mérite à demeurer concentrées sur leur progrès scolaire qu'elles vivent sous la menace d'un retour au Kosovo, à tout moment.

Nous ne pouvons nous résoudre à voir cette famille et nos élèves expulsées d'un pays pour lequel leur attachement n'est plus à prouver. La solidarité s'organise. Une pétition circule actuellement sur les réseaux sociaux et approche les 500 signatures.

Une demande d'audience a également été déposée en préfecture afin de pouvoir plaider la cause de cette famille. Les valeurs républicaines dont l'actuel gouvernement se présente comme l'ardent défenseur et dont il nous est si souvent demandé de faire la promotion auprès de nos élèves ne sont pas des mots incantatoires mais des principes qui n'ont de valeur que pour autant qu'on les applique : liberté de circuler, de choisir un autre pays pour vivre, et fraternité dans l'accueil d'une famille méritante, pour le coup.

« Vous ne devez jamais avoir peur de ce que vous faites quand vous faites ce qui est juste. » disait Rosa Parks. Dont acte.

Pétition pour la famille Hasani :

<https://reseau-resf.fr/2081>

NB : Une démarche similaire sera portée par Dolores Esteban et Laurent Beuvain, tous deux conseillers départementaux, siégeant au C.A du collège.

François RIQUIER



Une bienveillance bien sélective...

S'il est un mot dont le ministère aura rebattu les oreilles des professeurs durant ce quinquennat, c'est bien le mot « bienveillance » ! Il semble en revanche que les chefs d'établissement n'aient jamais entendu parler de ce mot au cours de leur formation à la gestion des personnels...

Dans un collège de l'Oise, une collègue découvre que la principale fait venir l'inspecteur pour la mise en place d'un tutorat sans aucune discussion préalable...

Dans un autre collège, concerné par l'évaluation des établissements, la principale organise, en lien avec les évaluateurs externes, deux réunions : une avec « des professeurs engagés », l'autre avec « les professeurs non engagés », c'est-à-dire ceux qui, à ses yeux, ne font pas de projets ! Heureusement, ces réunions sont finalement annulées grâce à un refus collectif porté par une collègue syndiquée qui a contacté le SNES-F.S.U 60.

Dans un autre établissement du département, une collègue se fait voler sa clé U.S.B ; un objet dangereux est en plus découvert dans le sac d'un des élèves suspectés ; cet objet est remis au proviseur ; conseillée par le SNES-F.S.U 60, la collègue décide de demander la saisine du conseil de discipline ; sa demande est rejetée par le proviseur, qui a entre-temps prononcé une punition : 2 heures de retenue...

Les chefs d'établissement ont aussi une fâcheuse tendance à privilégier la parole des parents à celle de leurs personnels. Ainsi de cette principale qui avertit un collègue qu'il devra surveiller son langage dans la suite de sa carrière car des parents se sont plaints d'insultes contre leurs enfants ; elle n'a évidemment pas préalablement demandé la version du professeur, faisant fi du principe du contradictoire que l'on ne manque pourtant jamais de rappeler aux professeurs lorsqu'ils rédigent un rapport d'incident...

Dernier exemple et pas le moindre : suite à un entretien avec une famille mettant en cause un professeur, le principal décide de changer de classe l'enfant de cette famille, sans aucune discussion avec le professeur incriminé... Lorsque celui-ci se rend ensuite, accompagné d'un délégué syndical, à une convocation

du chef d'établissement, il apprend que la même famille a déposé plainte contre lui ! Quand le délégué syndical signale au principal qu'il aurait pu organiser une rencontre entre la famille et le professeur pour résoudre la situation, le principal répond que ce n'est pas son rôle de faire de la médiation, que les conflits doivent se régler directement entre les parents et les enseignants et que lui au moins « [il n'a] pas de plainte aux fesses » ! Quand le professeur souligne que le principal semble avoir une opinion bien arrêtée sur la situation et qu'il fait fi de la présomption d'innocence, le principal répond : « Il n'y a pas de fumée sans feu ! » Cette dernière phrase en dit long sur la considération que beaucoup de chefs d'établissement ont pour les professeurs et sur la confiance qu'ils leur accordent... Et dire que notre ministre porte un projet de loi pour une « École de la confiance »...

Que ce soit par des échanges téléphoniques, des échanges de courriels, ou un accompagnement sur le terrain, le SNES-F.S.U 60 tâche de soutenir les personnels face à ces autorités malveillantes, qui génèrent énormément de souffrance ! Non, il n'est pas normal d'aller au travail la boule au ventre ! Non, il n'est pas normal de prendre des comprimés pour ne pas s'effondrer ! Ensemble, œuvrons à la création d'un collectif fort qui saura se faire entendre : STOP AU MÉPRIS !

Nicolas BOURDEAUDUCQ



Triste nouvelle

Le SNES-F.S.U a eu la tristesse d'apprendre récemment le décès de Jean-Michel Desachy, survenu en octobre dernier.

Figure emblématique du militantisme dans l'Oise, il aida longtemps des collègues à valider leurs services auxiliaires !

Personnage volubile, Jean-Michel multipliait les anecdotes savoureuses ; avec lui, on ne s'ennuyait pas ! Le SNES-F.S.U n'oubliera pas de sitôt ce personnage engagé et sympathique et adresse ses plus sincères condoléances à tous ses proches.

Nicolas BOURDEAUDUCQ

Travailler mieux pour gagner plus, faire mieux avec moins...

Cette année encore, les chiffres sont implacables dans le département de l'Aisne : alors que la variation Équivalent Temps Plein était annoncée comme nulle, ce sont finalement 5 postes qui disparaîtront de nos collèges, à la rentrée prochaine. Telles sont les méthodes de gestion du nouveau management public ! Notre salaire dépend maintenant de notre « mérite », nous allons donc devoir trouver les moyens d'améliorer notre « performance » en réduisant nos besoins. Nombreux sont les établissements qui, cette année encore, ont demandé des audiences auprès de notre DASEN en collège ou de notre recteur en lycée. Les collègues se sont mobilisés afin de gérer les coupes drastiques opérées dans les D.H.G : la presse en était témoin sur les établissements du laonnois. Nous allons devoir pratiquer un meilleur enseignement avec des effectifs par classe toujours à la hausse. En C.T.S.D, nos camarades élus ont listé les collèges avec des effectifs alarmants. Cette année, il y a même quatre collèges dont les sureffectifs sont criants sur tous les niveaux, de la 6ème à la 3ème. Les prévisions d'effectifs ne traduisent pas la réalité du terrain mais la hiérarchie nous répond que celles-ci sont estimées par la méthode des passages apparents, donc tout va bien madame la marquise... Ce ne seront pas les réseaux d'observatoires locaux de lecture, ni les projets de cité éducative qui viendront soulager les sureffectifs. Même le DASEN a précisé qu'il n'y a plus de véritable différence entre les collèges REP, REP + et les autres.

L'État a décidé de ne pas prendre en compte les effets négatifs de la crise sanitaire, même s'il a acté cette année la création de 2 postes en ULIS. Rappelons que sur certains secteurs il existe des listes d'attente pour ces élèves en très grande difficulté scolaire. À ce constat de perte de postes d'enseignants s'ajoute, dans le nord du département, le manque de personnels sociaux : le collège de Sains-Richaumont n'a de cesse d'alerter les autorités compétentes en la matière sur cette carence. Contraintes de l'environnement rural, lutte contre la grande pauvreté, contre les exclusions sont le quotidien de nos collègues. Nous souhaitons que chaque élève, chaque famille, puisse accéder à un réel service local de proximité. Ce service concourt à favoriser le lien et l'égalité des chances en réduisant les inégalités sociales et territoriales en matière de réussite scolaire et éducative. Merci pour eux. Ce n'est sûrement pas en agissant de la sorte que le gouvernement pourra faire face à la désaffection de la profession d'enseignant. Le contrôle permanent, l'évaluation des politiques mises en œuvre, détruisent le système. La transformation de l'enseignement élaborée dans notre département nuit à la profession. Ne nous laissons pas faire, et inventons des pratiques alternatives afin d'avoir la possibilité de bien faire notre travail !

Laurence SERGEANT

Le SNES-F.S.U DANS L'ACADÉMIE

Congrès académique des 7 et 8 avril 2022 à Amiens

4 thèmes y seront à l'étude :

- 1) Redonner du sens et du commun au second degré**
- 2) Pour des personnels respectés et revalorisés**
- 3) Pour une société juste et solidaire**
- 4) Faire évoluer notre organisation pour un syndicalisme renforcé et moteur du progrès social**

Vous pouvez retrouver les textes préparatoires dans les pages spéciales de l'U.S n°818 du 12 Mars 2022 ou en utilisant le lien suivant :

<https://www.snes.edu/publications/textes-preparatoires-supplement-de-lus-n818-du-12-mars-2022/>

Vous avez la possibilité de nous envoyer vos contributions jusqu'au mardi 5 avril 2022.

À l'issue du congrès seront désignés les participants au congrès national qui se tiendra à Montpellier début mai 2022.

Nous vous invitons à participer à ce moment démocratique pour faire avancer et évoluer les mandats de votre syndicat, le SNES-F.S.U.

Emmanuel ROUSSEAU